



**PRÉFET  
DU HAUT-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET INSTALLATIONS  
CLASSÉES

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
C o D E R S T**

**Séance du 21 avril 2022**

- POINT N° 1:** ✓      Approbation du procès-verbal de la séance du Coderst du 28 mars 2022
- POINT N° 2:** ✓      Projet d'arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté d'autorisation d'exploiter et conditionner en version gazeuse l'eau minérale naturelle de la source dénommée « Source NESSEL » à partir du forage NESSEL L3bis située sur la commune de Soultzmatt (Haut-Rhin) à des fins de conditionnement et de distribution en buvette publique sous la désignation commerciale «NESSEL» du 24 mai 2016
- POINT N° 3:** ✓      Projet d'arrêt portant autorisation environnementale d'exploiter à la société CMI Europe Environnement à Aspach-Michelbach
- POINT N° 4:** ✓      Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale d'exploiter à la société SUEZ RV Energie en vue de la restructuration du centre de tri de déchets dangereux et non dangereux implanté à Illzach

Le conseil a émis un avis favorable à l'ensemble des points examinés ci-dessus.

Le président,

  
Christophe MAROT